

Web-créatifs nomades

Anne-France KOGAN, Marcela PATRASCU et Jean-Baptiste LE CORF

Laboratoire PREFICS, Rennes 2

Talent, créativité, flexibilité, innovation, liberté et épanouissement font partie des qualités souvent attribuées aux individus de la nouvelle « classe créative ». Cette notion largement reprise par les pouvoirs publics et les acteurs économiques, véhicule l'idée que la créativité et la flexibilité seraient deux éléments clés du développement économique et territorial. Mais comment ces travailleurs et travailleuses « créatifs free-lance », qui doivent concilier une double exigence esthétique et commerciale, définissent et délimitent-ils leur « situation de travail » ?

Qui sont ces créatifs-freelance ?

Nombreux, mais difficiles à « saisir » dans les statistiques officielles, les « web créatifs freelances » œuvreraient au sein des industries créatives¹, qui restent également difficiles à caractériser, car la nature même des activités qu'elles sont censées réunir varie. Un consensus s'accorde sur l'idée qu'elles rassemblent des activités qui (i) relèvent de la **production symbolique** (Bouquillion et al, 2013) et qui (ii) doivent concilier une **double exigence esthétique et commerciale**.

Concernant les travailleurs freelances, un consensus semble se construire autour de quelques caractéristiques : la dimension temporaire de la tâche ou du projet du travail (Liegl, 2014), le fait qu'ils ne sont ni employés, ni employeurs, l'absence de relation de subordination et l'absence de protection sociale du salariat.

¹ La notion « d'industrie » fait par ailleurs largement débat, tant la référence aux industries manufacturières de l'ère industrielle fordiste est peu pertinente. Mais « les industries créatives » renvoient aussi à l'ensemble des activités de production symbolique, réparties sur un même territoire, et s'inscrivant dans une logique de valorisation propre à l'économie capitaliste. Le terme « industrie » fait alors référence à la « Kultur industrie » au cœur de la théorie critique défendue par Adorno et l'école de Francfort.

On peut y ajouter le nomadisme et la précarité. Le nomadisme, au sens de travail affecté par une « discontinuité spatiale », « une interruption » ou un « changement significatif dans l'organisation ou les conditions de travail » (Liegl, 2014), a été facilité ces dernières années par le déploiement d'infrastructures de réseaux dans les territoires, le développement de technologies mobiles, la démocratisation de la vitesse de connexion Internet et la multiplication des tiers-lieux. Ensuite, plusieurs travaux le montrent, ces travailleurs sont, pour une grande partie, précaires. Une précarité qui est souvent absente des discours promotionnels autour de ce statut « libéré » : « *L'atmosphère "hype", "créative" et "cool" des startups berlinoises est un puissant miroir de déformation de la précarité ambiante qu'elle transforme en "flexibilité", "mode de vie" ou "apprentissage" par le recours à une "novlangue managériale"* » (Vaujany (de) et al.; 2018).

Cependant, malgré le constat partagé concernant le nombre important de freelances dans le domaine des industries créatives, ces travailleurs restent relativement invisibles des statistiques officielles (Mould et al., 2014), une « population insaisissable » (Tassé et al., 2013) car noyée dans la grande catégorie du travail indépendant couvrant une grande variété de domaines (graphistes, développeurs informatiques, bricoleurs et déménageurs, chauffeurs VTC, etc.), et statuts (micro-entrepreneur, artistes-auteurs, portage salarial, etc.).

Nous avons identifiés 25 web-crétatifs de la région de Rennes et Nantes qui évoluent hors du cadre managérial traditionnel et hors du statut classique du salariat. Ils travaillent chez eux et/ou dans des espaces de type co-working. Ils relèvent d'une variété de statuts (micro-entreprise, affiliation à la Maison des artistes, portage salarial, slashers, etc.) et de plusieurs domaines de création numérique (infographistes, web-designers, vidéastes, youtubeurs, illustrateurs, etc.).

Le statut de micro-entrepreneur² est un régime qu'ils jugent idéal pour démarrer une activité ou pour exercer une activité complémentaire à leur activité principale, voire mener plusieurs activités en parallèle (les slashers). Néanmoins, si, pour se lancer, les statuts précaires sont davantage acceptés, quand leur activité leur permet ils choisissent un autre statut plus protecteur, celui d'une société (SARL, SAS, SASU, etc...); ou bien ils optent pour le portage

² Le statut de micro-entrepreneur, créé en 2018, remplace celui d'auto-entrepreneur créé en 2008.

salarial ou les CAE3. L'objectif étant de se rapprocher le plus possible des protections sociales associées au statut de salarié en CDI, quitte à s'acquitter de cotisations sociales plus élevées.

Cependant, quel que soit leur statut, ils n'échappent pas au « précarité cognitive », à savoir une incertitude permanente et une variation de revenu très forte et récurrente due au « *caractère hybride du revenu constitué d'honoraires réguliers, d'argent liquide et de subventions, qu'elles prennent la forme de la commande publique ou du soutien à l'emploi* » (Moulier-Boutang, 2008).

Quelle méthode pour approcher au plus près les situations concrètes de travail de web-créatifs freelance ?

L'entrée dans l'analyse du travail créatif s'est faite principalement par des situations concrètes de travail construites et circonscrites par les travailleurs eux-mêmes. Cela permet d'interroger le processus d'organisation qualitative et spatio-temporelle du travail, de comprendre les manières dont l'expérience affective de la vie sociale (loisirs, sociabilités, engagements affectifs) et l'expérience dite "insignifiante" de la vie sociale (rêverie, paresse, repos) affectent l'expérience de travail vécue, et permet d'interroger l'investissement subjectif dans une activité prise en tension entre l'exigence esthétique et la contrainte du marché.

Nous avons opté pour un dispositif méthodologique qui combine **photo-participative** (Harper, 2002), **entretiens de photo-élicitation** (Chaudet et Péribois, 2014), fiches-activités-temps (Rouch, 2006) et **entretiens compréhensifs**. Dans un premier temps, chacun des vingt-cinq participants à l'enquête est chargé de remplir des fiches-activité-temps (Rouch, 2006) et de prendre 3-5 photos par jour de son environnement de travail, pendant une certaine période de temps (1 à 2 semaines), à l'aide d'un appareil photo jetable distribué au préalable. Ces fiches et photos produites par les participants ont servi ensuite comme base pour des entretiens de photo-élicitation. Des entretiens compréhensifs portant davantage sur le parcours de vie de la personne, ses engagements dans le travail et ses visions autour de la valeur-travail complètent ce dispositif. Parallèlement, en rassemblant toutes les photos, des thèmes récurrents émergent (temps, espace, nature...). **Les photos sont ensuite réparties par thèmes pour constituer des collections** qui génèrent chacune une signification particulière (Shortt & Warren, 2019).

³ CAE : Coopérative d'activité et d'emploi.

Quels résultats ?

L'instabilité et l'incertitude de leur activité inhérente à leur statut incitent les travailleurs freelances à se construire un **cadre normatif** sécurisant en renouant avec une vision du travail **héritée du fordisme**.

Les données recueillies auprès de nos enquêtés montrent que ce cadre réactualise en permanence les normes et valeurs instituées. Ainsi, quand il s'agit pour eux d'évoquer le « vrai » travail, c'est au salariat en entreprise qu'ils se réfèrent. Ces normes héritées du fordisme se sont construites autour d'un ensemble des mécanismes et agencements visant à séparer et distinguer les différentes sphères de l'activité sociale (privée/publique/professionnelle) pour assurer « l'unité matérielle, spatio-temporelle et symbolique d'un espace-temps du travail strictement circonscrit des autres sphères d'activité sociale » (Patrascu, 2018).

Le travail implique tout d'abord **un lieu**, délimitant le travail des autres sphères d'activité en vue d'assurer une expérience de soi assujettie strictement à la production. Le « souci du lieu » est une préoccupation bien présente qui est exacerbée dans le cas des créatifs freelance. Trouver le bon endroit pour travailler est le résultat d'un travail d'auto-observation et d'auto-interrogation : quel est l'endroit qui me permettra d'être créatif ? Où placer mon bureau pour ne pas être interrompu/distrain par les autres (famille, co-workers, etc) ? Qu'ils travaillent chez eux, ou dans des espaces de co-working, tous les enquêtés rendent compte de difficultés d'organisation et de « productivité » liées au manque d'un espace-temps de travail complètement séparé de celui de la vie familiale et sociale. Des difficultés qui s'accroissent par la dispersion au travail dans le contexte de l'hyper-connectivité. C'est pour certains l'un des motifs qui les ont incités à rejoindre un collectif de travail ou un espace de co-working.

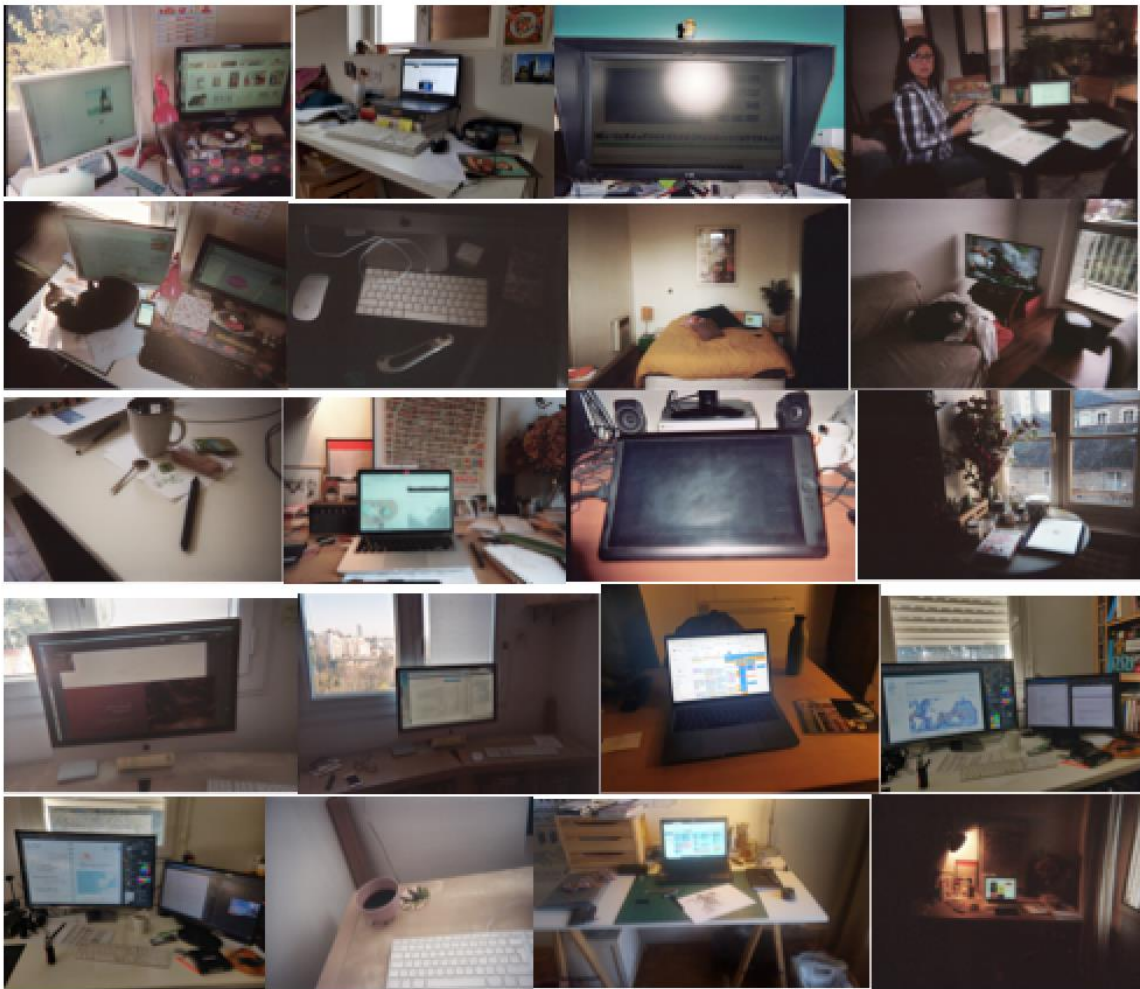
Le salariat impose une **domination du temps** et des existences. En revanche, être freelance permet d'échapper partiellement à cette domination et d'ouvrir à d'autres expériences et aspirations subjectives (Moriceau et al., 2015). Or, notre terrain montre que cette liberté reste difficile à vivre. Ils essaient alors de développer des stratégies visant à se construire un « espace-temps » dédié intégralement au travail. Pour certains, la recherche d'un « bon rythme de travail » est une autre motivation pour investir les lieux de co-working. Obéissant à trois grands procédés : « établir des scansion, contraindre à des occupations déterminées, régler les cycles de répétitions » (Foucault, 1975, p.175), l'emploi du temps devient pour nos

participants à l'enquête « une garantie de non-oisiveté ; l'emploi du temps conjure le péril du gaspillage temporel » (Carayol, 2005).

Cette préoccupation pour le rythme de travail vu comme garant de la productivité se donne à voir également dans l'engouement de certains enquêtés aux méthodes "créatives" de gestion de projets et d'organisation d'agenda comme le Bullet journal ou Todoist. La particularité de ces méthodes dont les freelances sont une des populations cibles est la possibilité offerte en termes de personnalisation et expression subjective. "A mi-chemin entre l'agenda, le journal intime, le pense-bête et le carnet de dessin", "flexibles et intuitives", ces méthodes vendent l'idéal néo-libéral d'un dépassement de la dichotomie entre autonomie et contrôle en promettant une méthode cohérente avec l'"esprit du temps" : fixer certains objectifs essentiels à la réussite tout en étant assez souples et flexibles pour s'adapter aux changements et pour intégrer l'expression de la subjectivité de l'individu. Si la liberté fait peur aux freelances car elle est synonyme d'un potentiel gaspillage temporel, leur objectif est de la "gérer". Et sa gestion se fait à travers des mécanismes de contrôle (emplois de temps, agenda, méthodes) qui deviennent alors moins le contrepoids que le principal moteur de cette même liberté (Foucault, 2004, p.360).

Enfin, le travail n'est pas seulement un espace clos et une temporalité rationalisée, il renvoie aussi dans l'imaginaire dominant à **une forme de sociabilité spécifique** : les collègues de travail. La plupart ont connu une expérience en entreprise, mais quand le travail cesse d'être une expérience collective pour devenir un vecteur de réalisation individuelle dans laquelle le sujet est seul, face à lui-même, seul responsable, seul décideur, la solitude est renforcée par le poids de la responsabilité. Elle est pesante pour une grande partie de participants à notre enquête. Là encore, pour faire face à cette difficulté, les espaces de co-working sont plébiscités.

Le bureau des web-crétifs, s'érige alors telle une frontière matérielle et symbolique visant à signifier à soi-même et aux autres la frontière entre le travail et le hors-travail et à créer ou favoriser les conditions nécessaires pour la mise au travail. Dans cette même logique, les travailleurs ayant investi les lieux de co-working nous disent choisir souvent le même emplacement qu'ils vont s'approprier comme « leur bureau ». Celui-ci certes fragile et éphémère devient symboliquement le leur, en renvoyant alors chacun à « sa place ».



Les quelques photos montrant des situations de travail qui portent la trace de la vie sociale (ordinateur sur le lit, sur la table du salon, sur un guéridon) s'accompagnent de discours assez critiques visant à décrire les « difficultés » du travail au domicile, la fragilité de ces « lieux de travail » et les manières dont leur « bureau » est contaminé par des activités dont il devrait être séparé.

De l'auto-discipline au « management de soi »

Le management de soi, implique par rapport à l'autodiscipline un déplacement de l'objet de gestion, qui ne porte plus exclusivement sur l'espace-temps du travail, les outils, l'environnement de travail au sens large, mais davantage sur les dispositions subjectives des individus (sur leurs envies et désirs, leurs affects, leurs imaginaires, etc.). Il s'agit d'une intériorisation de la logique managériale qui s'imisce dans tous les interstices de la vie.

Toujours en quête d'inspiration, tout est propice à nourrir sa créativité : une balade en forêt, une discussion entre amis, avec ses enfants. Les fiches-temps indiquent également la participation à des activités connexes : associatives, culturelles, civique ou politiques. Ils accordent une réelle importance à ces activités, qui leur permet à la fois, de s'inscrire ou d'étendre leur réseau de sociabilité, d'y trouver du sens, et d'afficher leurs valeurs.

L'incertitude de la création, comme la quête permanente d'inspiration qui s'immisce dans tous les plis de l'existence, les expériences diverses, et conduit parfois à ne plus distinguer le travail du reste de la vie. On y retrouve les caractéristiques de la « vie d'artiste » : métier de vocation où temps de loisir et temps de travail sont étroitement imbriqués.

Les différentes pratiques observées comme l'engouement pour le développement personnel, le coaching, le yoga, la sophrologie, la multiplicité des activités connexes (pratiques de loisir, engagements associatifs, politiques etc.) s'inscrivent dans une démarche plus globale d'amélioration permanente de son « capital humain » que nous avons qualifié de « management de soi ». Ces caractéristiques observables font échos, plus globalement à un niveau macro, aux discours idéologiques accompagnant les mutations du capitalisme sur l'économie dite « créative » (Schlesinger 2007 ; Tremblay 2008).

Au cœur des industries de contenus numériques

Les web-créatifs mobilisent pour leur activité de nombreux sites internet. Que ce soit pour se rendre visible sur des réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, etc.), réaliser des sites via des applications de conception web (Weebly, Wix, WordPress), produire des visuels (suite Adobe Creative Cloud), déposer des contenus sur des plateformes (Viméo, Pinterest, Furr Affinity, etc.), s'inspirer d'univers visuels ou acheter des images (Behance, Getty Images).

Ces offres des « industries du contenu numérique » relèvent du modèle freemium. Pour accéder aux fonctionnalités indispensables dans le cadre d'une activité professionnelle, ou à des contenus plus spécifiques, les web-créatifs choisissent l'abonnement. L'entreprise Adobe propose une offre d'abonnement et des services particulièrement adaptés aux « créatifs » freelance. Les web-créatifs se retrouvent à, d'un côté, alimenter le web de contenus et, de l'autre, être la nouvelle clientèle cible de ces « industries du contenu numérique ».

Bibliographie

Bouquillion P., Miège, B., & Moeglin, P. (2013). *L'industrialisation des biens symboliques : Les industries créatives en regard des industries culturelles*. Presses Universitaires de Grenoble.

Carayol, V. (2005). "Principe de contrôle, communication et temporalités organisationnelles". *Études de communication. Langages, information, médiations*, (28), 77-89.

Chaudet, B., Peribois, C. (2014). « Une enquête géo-photographique participative pour interroger les modes d'habiter des seniors tourangeaux : une proposition méthodologique ». *Norois. Environnement, aménagement, société*, n° 232, p. 2334.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard.

Foucault, M. (2004). *Naissance de la biopolitique*. Cours au Collège de France, 1978-1979, Paris : Gallimard-Seuil

Harper, D. (2002). "Talking about pictures: A case for photo-elicitation". *Visual Studies*, 17, 13-26.

Liegl, M. (2014). "Nomadicity and the care of place—on the aesthetic and affective organization of space in freelance creative work". *Computer Supported Cooperative Work (CSCW)*, 23(2), 163-183.

Moriceau, J. L., Paes, I. D. S., Guérillot, G., (2015). La construction de soi dans le portage salarial. *La Revue des Sciences de Gestion*. n° 273/274, p118-123.

Mould, O., Vorley, T., & Liu, K. (2014). "Invisible Creativity? Highlighting the Hidden Impact of Freelancing in London's Creative Industries". *European Planning Studies*, 22(12), 2436-2455. <https://doi.org/10.1080/09654313.2013.790587>

Moulier Boutang Y. (2008), *Le Capitalisme cognitif, la nouvelle grande transformation*, Paris, Éditions Amsterdam, coll. « Multitudes/idées ».

Patrascu, M. (2018). Le travail des web-créatifs : « hors-travail » et investissement subjectif. *XXI Congrès de la SFSIC - Création, Créativité et Médiations*, Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication, Jun 2018, Paris, France. pp.272-282. (hal-02349911)

Rouch, J. P. (2006). Une approche compréhensive des emplois du temps : cahiers-temps et chronostyles. *Les temporalités sociales : Repères méthodologiques*, sous la dir. de G. de Terssac et J. Thoemmes, Toulouse, Octarès, 105-120.

Shortt, H. L., Warren, S. K. (2019). Grounded Visual Pattern Analysis : Photographs in Organizational Field Studies. *Organizational Research Methods*, 22(2), 539-563. <https://doi.org/10.1177/1094428117742495>

Tasset C., Amossé T., Grégoire M., (2013), « *Libres ou prolétarisés ? Les travailleurs intellectuels précaires en Ile-de-France* ». Rapport n°82 du CEE.

Vaujany (de), F. X., Bohas, A., Carton, S., Fabbri, J., & Vandelannoitte, A. L. (2018). *Le futur du travail en 2030: quatre atmosphères?* Rapport de Recherche RGCS (Research Group on Collaborative Spaces). halshs-01945379.